



problème technique locataire, qui paye?

Par **LALILALO**, le 12/10/2024 à 13:18

Bonjour,

Je suis locataire auprès d'un bailleur social.

J'ai un problème au niveau de ma fenêtre de bain qui se situe dans la douche.

Une charnière a été endommagé par le calcaire de la douche qui coule automatiquement dessus chaque jour, ce qui a bloqué le mécanisme et ce qui a fini par arracher la charnière du mur.

Ma question est : qui doit payer les frais d'intervention du menuisier? Car le bailleur est de mauvaise fois et ne veut pas comprendre le fond du problème.

Merci de m'éclaircir

Cordialement

Lola

Par **Pierrepaulejean**, le 12/10/2024 à 15:44

bonjour

il appartient au locataire de nettoyer le calcaire :il suffit d'utiliser du vinaigre lanc

Par **youris**, le 12/10/2024 à 18:31

bonjour,

le locataire doit l'entretien et les menues réparations en application du décret 87-712 du 26 août 1987.

salutations